

2020 - 2021

ANNUAIRE ACADÉMIQUE

- Fiche administrative
- Historique et présentation
- Décret d'Erection
- Vous serez appelés d'un nom nouveau :
Disciples d'Emmaüs
- Cours et séminaires
- Nos activités
- Dispositions pour frais académiques
- Normes générales
- Calendrier académique
- Prières



Et lux in tenebris lucet : Africæ munus

Fiche administrative



RESPONSABLES INSTITUTIONNELS

Chancelier	:	Mgr Roger Houngbédji, op.
Directeur	:	Père Rodrigue Gbédjinou
Direction académique	:	Père Aimé Hounzandji
Directeurs de la recherche et de l'innovation méthodologique	:	Pères Ambroise Kinhoun & Aimé Hounzandji
Animation spirituelle	:	Père Maurice Hounmènou
Accompagnement institutionnel	:	Père Maurice Hounmènou
Affaires matérielles et financières	:	Père Maurice Hounmènou

RESPONSABLES DES SERVICES DE FORMATION

Equipe de formation et pôles d'enseignement

Père Aimé Hounzandji (Culture Générale)

Père Ambroise Kinhoun (Histoire de l'Eglise)

Père Mathieu Aïfan (Bible)

Père Maurice Hounmènou (Vie de foi)

Père Rodrigue Gbédjinou (Théologie)

Responsable Revue & Bibliothèque

Père Henri Azankposso

Equipe de l'accompagnement institutionnel

Père Maurice Hounmènou

Père Bienvenu Akodoh

Père Didier Agondjihossou

Père Marc Hounon

LE PERSONNEL

Assistante de direction : Sr Marcelle Aholou

Secrétaire académique : Josith Adiho

Comptabilité et cours

Présence à la bibliothèque : Bénévoles de l'EITP

Entretien & Maintenance informatique : Darius Zogo

CONTACTS UTILES

École d'Initiation Théologique et Pastorale
Paroisse Saint Michel de Cotonou

Tél /WhatsApp : 00229 60 60 17 17 / 61 39 47 47

eitp@yahoo.fr / eitp-cotonou@gmail.com

Site : www.eitp-cotonou.org

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi de 9h à 13h (sauf mercredi) & 16h 00 à 20h 30

Pour rencontrer le Directeur, le Directeur des études, l'Animateur spirituel, veuillez prendre un rendez-vous ou appeler l'un ou l'autre des numéros ci-dessus ou envoyer un mail à l'adresse de l'École.

Par ailleurs, les heures de rendez-vous sont aussi affichées au forum de l'EITP ou indiquées sur le site internet : www.eitp-cotonou.org.

HEURES DE COURS

Groupes	1	2	3
1 ^{ère} année	Lundi Mardi Jeudi 16h - 19h	Lundi Mardi Jeudi 19h - 21h45	Vendredi 19h - 21h45 Samedi 8h30 - 13h
2 ^{ème} année	Lundi Mardi Jeudi 16h - 19h	Lundi Mardi Jeudi 19h - 21h45	Vendredi 19h - 21h45 Samedi 8h30 - 13h

Historique et présentation

L'Évangile, quand il imprègne vraiment les cœurs et mentalités, provoque une véritable *metanoia* personnelle et collective d'une part ; et surtout fait éclore les diverses potentialités culturelles à la hauteur des divers enjeux. L'effectivité de cette mission requiert aussi une certaine connaissance du *Logos*, au nom même de la relation interne entre foi et raison (Cf. *Fides et Ratio*, n° 1 ; *intellego ut credam* et *credo ut intellegam*). Les deux assemblées du synode spécial pour l'Afrique (1994 et 2009) ont vivement rappelé l'urgence et la nécessité de la formation chrétienne, à travers leurs exhortations respectives.

Entre autres, *Ecclesia in Africa*, n° 54 lançait cette interrogation, encore toute pertinente : « L'Église en Afrique a-t-elle formé suffisamment les laïcs, pour les rendre capables d'assumer toutes leurs responsabilités civiques et de réfléchir sur les affaires d'ordre socio-politique à la lumière de l'Évangile et de la foi en Dieu ? ». Pour sa part, *Africæ munus*, n° 137 invitait expressément à « une pastorale de l'intelligence et de la raison qui crée une habitude de dialogue rationnel et d'analyse critique dans la société et dans l'Église » (*Africæ munus*, n° 137). Par ailleurs, lors de la dernière visite "*ad limina apostolorum*" des évêques du Bénin à Rome (27 avril 2015), le pape François déclarait qu'« il est important que le désir d'une connaissance profonde du mystère chrétien ne soit pas l'apanage d'une élite, mais anime tous les fidèles, car tous sont appelés à la sainteté ».

Par la formation, indispensable d'ailleurs en tout domaine, les Églises en Afrique peuvent offrir aux fidèles chrétiens des outils capables de les aider à opérer l'exode de l'état « de petits enfants traînant à la dérive, emportés par le vent, par n'importe quelle doctrine et invention d'hommes astucieux et experts en tromperie » (Ep 4, 14) à la stature d'adultes dans la foi. A partir d'une proposition d'un Centre Culturel Catholique¹, au regard de la recommandation d'*Ecclesia in Africa* au n° 103, explicitement reprise par Benoît XVI dans *Africæ munus*, n° 136², le diocèse de Cotonou

1. Au regard des divers défis de la vie de foi et des recommandations de *Ecclesia in Africa*, 103 et de *Africæ munus*, 136, un projet de *Centre Culturel Catholique* fut proposé par le Père Rodrigue Gbédjinou à Mgr Antoine Ganyé, le 19 avril 2016 et exposé à son conseil le même jour. L'importance et la nécessité du projet furent relevées. Ce dernier, réélabore, fut présenté le 3 novembre 2016 à Mgr Roger Houngbédji qui donna ses vives appréciations pour sa réalisation. Le projet fut assumé par le diocèse de Cotonou, comme École d'Initiation Théologique et Pastorale, par le décret du 15 novembre 2017.

2. « En ces temps de bouleversements sociaux généralisés sur le continent, la foi chrétienne peut apporter un éclairage utile à la société africaine. *Les centres culturels catholiques* offrent à l'Église des possibilités de présence et d'action dans le champ des mutations culturelles. Ils constituent, en effet, des fora publics qui permettent de faire connaître très largement, dans un dialogue créatif, les convictions chrétiennes sur l'homme, la femme, la famille, le travail,

institue l'École d'Initiation Théologique et Pastorale, pour une présentation rationnelle et organique des trésors de la foi chrétienne et la constitution d'un laboratoire de dialogue avec la société. La théologie et la pastorale se rencontrent ainsi. Il est d'ailleurs urgent de « transformer la théologie [...] en pastorale, c'est-à-dire en un ministère pastoral très concret, dans lequel les grandes visions de l'Écriture Sainte et de la Tradition sont appliquées à l'œuvre des évêques et des prêtres à un moment et en un lieu déterminés » (*Africæ munus*, n° 10). L'École d'Initiation Théologique et Pastorale constitue alors un précieux instrument pastoral. Elle se structure en deux (2) pôles, subdivisés en divers axes.

L'École Catholique Théologique

« Mon peuple meurt, faute de connaissance ; et c'est à toi prêtre que j'en ai » (Os 4, 6). L'acquisition ou la remise à niveau des connaissances est une exigence interne à tous les domaines de la vie. La vie de foi ne saurait y échapper : la foi est un don à cultiver, une semence qui doit germer et porter du fruit. La formation reste un défi chrétien et ecclésial toujours actuel, et une des conditions essentielles pour la constitution d'un laïcat responsable et engagé (Cf. Can. 229 - § 1 ; 2).

Le Laboratoire d'Etudes et de Prospectives Pastorales

L'efficacité et la pertinence des diverses actions ou activités pastorales requièrent un principe de rationalité transversale. Un espace d'échanges entre pastorale et théologie est absolument indispensable pour un dire-Dieu incarné.

Comme ministère ou pastorale de la culture religieuse, l'École d'Initiation Théologique et Pastorale (École Catholique Théologique & Laboratoire d'Etudes et de Prospectives Pastorales), s'insère ainsi au cœur de la pastorale comme une institution de formation et d'informations, espace de rencontres et débats, source d'inspiration et de création.

Le champ du Seigneur s'étend aux larges et infinis horizons. Chacun ou chaque structure y prend juste une petite part. Nul ne peut prétendre à lui seul ou par lui seul, en tenir le monopole. La multiplicité ou la pluralité de l'engagement au service de l'Évangile, en modalité de complémentarité, est une preuve de communion, une expression du mystère de l'Église et une manifestation de l'Esprit-Saint, dispensateur des dons.

Rodrigue Gbédjinou

le schéma de présentation



DECRET D'ERECTION DE L'ECOLE D'INITIATION THEOLOGIQUE ET PASTORALE

ARCHIDIOCESE DE COTONOU

Considérant que le Code de Droit canonique, au canon 386 §§ 1-2, fait obligation à l'évêque diocésain de « proposer et d'expliquer aux fidèles les vérités de foi qu'il faut croire et appliquer dans la vie » ;

Considérant que, selon le même canon, l'évêque diocésain doit défendre « avec fermeté l'intégrité et l'unité de la foi par les moyens qui paraissent les mieux adaptés », en sa qualité d'authentique docteur et maître de la foi des fidèles confiés à ses soins (canon 753) ;

Considérant que, selon les dispositions du canon 761, pour annoncer la doctrine chrétienne, outre la prédication et la formation catéchétique, on doit utiliser aussi l'enseignement de la doctrine dans les écoles, les académies, les conférences et réunions de tout genre ;

Considérant que « l'Eglise a le droit de fonder et de diriger des écoles de toute discipline, genre et degré » (canon 800), ainsi que des universités qui contribuent à « l'accomplissement de sa propre fonction d'enseignement » (canon 807) ;

Considérant que le droit canonique, au canon 821, dispose que l'évêque diocésain a le pouvoir de fonder des instituts ou écoles de sciences religieuses où seront enseignées les disciplines théologiques ou d'autres disciplines de nature pastorale ;

Considérant que les prêtres, en tant que coopérateurs des évêques, participent à ce titre à la fonction d'enseignement dans l'Eglise, toujours en communion avec l'évêque (canon 757) ;

Considérant que pour enseigner des disciplines théologiques, le mandat de l'autorité compétente est requis (canon 812) ;

Vu que le pape François, lors de la dernière visite "ad limina apostolorum" des Evêques du Bénin à Rome (27 avril 2015), déclarait qu'« *il est important que le désir d'une connaissance profonde du mystère chrétien ne soit pas l'apanage d'une élite, mais anime tous les fidèles, car tous sont appelés à la sainteté* » ;

Nous, Monseigneur Roger HOUNGBEDJI, op, Archevêque métropolitain de Cotonou, décrétons :

Article 1. Il est érigé dans l'archidiocèse de Cotonou une école théologique et pastorale sous le vocable :

ECOLE D'INITIATION THEOLOGIQUE ET PASTORALE

Article 2. Ladite école, animée et dirigée par une équipe de prêtres et de personnes compétentes, est sous la responsabilité et l'autorité de l'archevêque de Cotonou, conformément aux dispositions du Code de droit canonique (canons 756 § 2 ; 772 § 1 ; 804 § 1 ; 812 et 821) ;

ARCHEVÊCHÉ DE COTONOU

01 B.P. 491

COTONOU (République du Bénin)

- Article 3.** L'école d'initiation théologique et pastorale est de nature ecclésiale ; à ce titre, elle appartient à l'archidiocèse de Cotonou et s'insère dans la pastorale diocésaine ;
- Article 4.** L'Ecole d'Initiation Théologique et Pastorale, participera par les moyens qui lui sont propres, à la charge d'enseignement de l'évêque diocésain. Elle ne proposera que des doctrines légitimement approuvées par le Magistère de l'Eglise.
- Article 5.** L'école d'initiation théologique et pastorale a pour but la formation théologique et pastorale des fidèles du Christ résidant sur le territoire de l'archidiocèse de Cotonou, ou éventuellement des fidèles d'ailleurs avec l'autorisation explicite et écrite de leurs pasteurs propres. Elle veillera à harmoniser ses activités avec les structures ecclésiales déjà établies.
- Article 6.** L'école est régie par les dispositions du code de droit canonique et par les directives et orientations pastorales en vigueur dans l'archidiocèse de Cotonou, ainsi que par ses Statuts et Règlements intérieurs régulièrement approuvés par l'archevêque de Cotonou.
- Article 7.** Le présent décret sera porté à la connaissance du clergé de Cotonou et de tous les fidèles du Christ de l'Archidiocèse de Cotonou, et entre en vigueur dès sa signature.

Donné à Cotonou le 15 novembre 2017, en la mémoire de Saint Albert le Grand



+ Roger HOUNGBEDJI, op
Archevêque de Cotonou

Vous serez appelés d'un nom nouveau : Disciples d'Emmaüs

Le chrétien, en Afrique comme dans le monde, est souvent bouleversé ou désespéré par la complexité de divers problèmes existentiels à affronter. Se sentant bien des fois démuni et abandonné, le disciple du Christ est parfois déçu ou même vaincu par de nombreux défis sociopolitiques et culturels. Au regard de ces enjeux, l'École d'Initiation Théologique et Pastorale (EITP) de l'archidiocèse de Cotonou compte modestement, par la mise en relation dynamique et organique de la foi avec la raison et les cultures, se constituer comme le chemin où le croyant marche aux côtés de Jésus-Christ. Le Christ est vraiment Celui qui n'abandonne jamais l'homme seul sur sa route de doute ou de désespoir ; Il chemine plutôt avec lui et le guide par la lumière de sa Divine Parole. A travers les données essentielles de la foi à approfondir afin de pouvoir en rendre convenablement compte, c'est l'expérience de l'heureuse rencontre avec le Christ qui est proposée.

Aussi le cheminement à l'EITP peut-il être comparé à la route parcourue par les deux disciples du Christ (Lc 24), partis de Jérusalem vers Emmaüs, mais rejoints par le Ressuscité qui les instruit et les nourrit. Les yeux de leur intelligence de la foi se sont ainsi ouverts pour reconnaître leur Seigneur et Sauveur, à la fraction du pain. La culture de la foi requiert la vie des mystères de la foi.

Après la rencontre avec le Crucifié Ressuscité, les disciples d'Emmaüs s'engagent, à l'instant et désormais, sur les chemins du témoignage, aujourd'hui plus nombreux et divers, pour annoncer la Bonne Nouvelle de la victoire de l'amour sur la haine, de la vie sur la mort, de la lumière sur les ténèbres. A nous d'en être les témoins crédibles, partout et toujours. L'EITP voudrait alors nous aider à devenir les nouveaux Disciples d'Emmaüs, véritables chercheurs de Dieu dont a tant besoin le monde de notre temps.



Bible - **Durée : 16 séances**

- La Bible : Parole de Dieu et paroles d'homme (7 séances)
- Révélation de Dieu dans la Création et dans l'histoire de son peuple (5 séances)
- Langue biblique, Hébreux et Grec (4 séances)

Bible - **Durée : 12 séances**

- Les Psaumes : Paroles magiques ou paroles de foi ? (6 séances)
- Introduction aux prophètes (6 séances)

Théologie - **Durée : 13 séances**

- Qu'est-ce que la théologie ? (7 séances)
- Et Dieu créa le ciel et la terre (6 séances)

Théologie - **Durée : 11 séances**

- L'existence de Dieu : approche philosophico-théologique (4 séances)
- Le mystère de Dieu Un et Trine (7 séances)



Histoire - **Durée : 5 séances**

- L'Eglise en fondation (Siècles I-III) (5 séances)

Histoire - **Durée : 5 séances**

- L'Eglise définit sa foi (Siècles IV-IX) (5 séances)



Vie de foi - **Durée : 11 séances**

- Liturgie : Introduction à la liturgie (4 séances)
- Droit canon : Le peuple de Dieu (2 séances)
- Spiritualité : La *lectio divina* (2 séances)
- Morale : Principes de la morale chrétienne et *Veritatis splendor* (3 séances)

Vie de foi - **Durée : 12 séances**

- Liturgie : Calendrier liturgique (4 séances)
- Droit canon : Les biens temporels (2 séances)
- Spiritualité : Principes généraux de la spiritualité chrétienne (2 séances)
- Morale : Doctrine sociale (4 séances)



Culture générale - **Durée : 9 séances**

- Philosophie Anthropologie (4 séances)
- Philosophie de la religion (5 séances)

Culture générale - **Durée : 7 séances**

- Analyse des racines culturelles / Lecture guidée de *Une Vie de boy* (Ferdinand Oyono) et *L'arbre félicie* (Jean Pliya) (3 séances)
- Initiation au latin (4 séances)





Bible - Durée : 14 séances

- Les Evangiles : clé de connaissance du Christ, de sa mission et de son enseignement (7 séances)
- Comprendre l'Eglise aujourd'hui : des Actes et de l'œuvre de l'apôtre Paul (7 séances)

Théologie - Durée : 22 séances

- Le mystère de Jésus, Vrai Dieu et vrai homme (6 séances)
- Dominus Iesus (3 séances)
- Le péché originel et la Rédemption (6 séances)
- L'Esprit-Saint, L'Eglise et Marie (7 séances)



Histoire - Durée : 4 séances

- L'Eglise se réforme (Siècles X-XVIII) (4 séances)



Vie de foi - Durée : 12 séances

- Liturgie : La célébration des sacrements (1) (4 séances)
- Droit canon : Les peines dans l'Eglise (2 séances)
- Spiritualité : Vie des saints, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus & Saint François d'Assise (2 séances)
- Morale : Questions bioéthiques (4 séances)



Culture générale - Durée : 7 séances

- Les grandes tendances de pensée contemporaine (3 séances)
- Histoire Eglise Mémoire (4 séances)



Bible - Durée : 10 séances

- Christ et les sacrifices anciens. Du Sacrifice sacerdotal du Christ dans l'Épître aux Hébreux (6 séances)
- L'Apocalypse ou la victoire définitive du Christ sur le Mal (4 séances)

Théologie - Durée : 17 séances

- Les sacrements et les sacramentaux (6 séances)
- Les fins dernières et le temps présent (6 séances)
- La grâce et l'Eucharistie (5 séances)

Histoire - Durée : 4 séances

- L'Eglise en mission (Siècles XIX - à nos jours) (4 séances)

Vie de foi - Durée : 11 séances

- Liturgie : La célébration des sacrements (2) (4 séances)
- Droit canon : Le droit matrimonial (2 séances)
- Spiritualité : la sainteté comme programme pour l'Eglise en Afrique. A la découverte d'un saint africain (2 séances)
- Morale : Le chrétien dans la cité (3 séances)

Culture générale - Durée : 7 séances

- *Africa minus* (3 séances)
- Initiation au grec / Hébreu (4 séances)

AXES DES COURS

BIBLE

L'objectif du cours de Bible est, d'une part, de permettre à chaque disciple d'avoir une base solide de connaissance biblique ; et d'autre part, de l'aider à acquérir une méthode pour l'interprétation correcte des textes bibliques.

1^{ère} ANNÉE

1^{er} semestre

COURS 1 : La Bible : Parole de Dieu et paroles de l'homme (7 séances)

Il s'agira ici d'aborder la question de l'inspiration divine. Ce cours analysera dans sa première partie la Bible aussi bien du point de vue de l'Auteur divin que des auteurs humains.

Dans la seconde partie, il sera question d'étudier la méthodologie d'analyse des textes bibliques. Des ateliers d'étude de textes seront aussi envisagés. Il est en effet nécessaire d'aider l'étudiant(e) à affronter les textes bibliques.

COURS 2 : Révélation de Dieu dans la Création et dans l'histoire de son peuple (5 séances)

Ce cours sera principalement axé autour des deux récits de la création, de l'histoire d'Abraham, de Moïse et de l'Exode.

Le cours ne sera pas que théorique. On analysera de près des péripécies d'importance. D'où la nécessité de suivre le premier cours (cours 1).

COURS 3 : Langues bibliques, Hébreu et Grec (4 séances)

Cette initiation vise à faire découvrir ces langues originales des Saintes Écritures pour une meilleure intelligence de la Parole de Dieu. Il s'agit essentiellement de rendre les apprenants a) capables de lire ces langues, b) familiers à leurs divers mots souvent rencontrés dans les cours de bible et de théologie.

COURS 1 : Les Psaumes : Paroles magiques ou paroles de foi ? (6 séances)

Il sera question en un premier temps des généralités concernant les Psaumes. Ensuite, en un deuxième temps, une étude de quelques Psaumes-clés sera proposée. Dans cette étude, seront affrontées certaines réalités existentielles et spirituelles (perspectives anthropologiques et spirituelles) à la lumière des psaumes ciblés. Pour finir, la relecture christologique des Psaumes sera abordée.

COURS 2 : Introduction aux prophètes (6 séances)

Ce cours traitera ces questions préliminaires : « Qui sont les prophètes ? Quel est le contenu de leur message ? Quelle est la portée actuelle de leur message ? ». Après ces questions préliminaires seront étudiés certains grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel. Un regard général sera aussi porté sur les 12 petits prophètes.

Le cours ne sera pas que théorique. On analysera de près des péripécies d'importance.

2^{ème} ANNÉE

1^{er} semestre

COURS 1 : Les évangiles : clé de connaissance du Christ, de sa mission et de son enseignement (7 séances)

Les quatre évangiles seront étudiés autour des axes suivants : auteur, date, structure, théologie.

Dans ce cours, on veillera à analyser exégétiquement des questions touchant à la pratique de la foi et à la pastorale.

On prendra aussi en considération, ne serait-ce que brièvement, le problème des évangiles apocryphes. Cas typique : l'évangile de Thomas, avec les récupérations faites par les adversaires de l'Eglise. L'objectif étant de donner à l'apprenant des armes et des arguments pour répondre aux critiques sans fondement des adversaires de l'Eglise.

COURS 2 : Comprendre l'Eglise aujourd'hui : des Actes et de l'œuvre de l'apôtre Paul (7 séances)

Deux axes constituent ce cours : relecture des Actes des Apôtres et relecture de quelques lettres majeures de Paul. La relecture des Actes des

Apôtres prendra en compte d'une part, les questions préliminaires (auteur, date, composition, etc.) ; et d'autre part, mettra en lumière la figure de Pierre, le visage des premières communautés chrétiennes, de même que la figure de Paul et son zèle missionnaire. Les questions ecclésiales actuelles seront ensuite affrontées en lien avec les conclusions du regard porté sur les Actes des Apôtres.

La figure de Paul esquissée dans les Actes sera complétée par le portrait qui se dégage du corpus paulinien, notamment des lettres authentiques (1 Th, 1 et 2 Co, Rm et Ga, Ph, Phm). Toutefois, il ne s'agira pas d'étudier chacune de ces lettres. C'est juste un parcours transversal qui permettra de répondre à la question : quelle image avons-nous de Paul et que savons-nous de sa pensée à partir de ces lettres ? On définira les grandes lignes de la pensée théologique de l'apôtre.

L'accent sera porté spécifiquement sur 1 et 2 Co, Rm. Il s'agira aussi, en étudiant ces lettres, d'analyser certains problèmes de l'Eglise aujourd'hui.

Des péricopes d'importance pour la vie en Eglise seront étudiées.

2^{ème} semestre

COURS 1 : Christ et les sacrifices anciens. Du Sacrifice sacerdotal du Christ dans l'Epître aux Hébreux (6 séances)

Outre la présentation générale de l'Epître aux Hébreux, le cours mettra aussi en évidence la valeur spécifique du Sacrifice du Christ eu égard aux sacrifices véterotestamentaires et aux sacrifices dans les religions traditionnelles africaines.

La question du salut sera étudiée à la lumière de l'Epître aux Hébreux.

Des péricopes riches de sens seront analysées.

COURS 2 : L'Apocalypse ou la victoire définitive du Christ sur le Mal (4 séances)

Le cours sera structuré autour du symbolisme dans le Livre de l'Apocalypse, du problème du Mal dans l'Histoire, de la Victoire du Christ sur les puissances du Mal et de la valeur du Livre aujourd'hui.

Des péricopes-clés seront aussi étudiées en tenant compte de la perspective soulignée.

THÉOLOGIE

La perspective consiste à indiquer des repères fondamentaux sur la foi et l'acte de croire pour une relation dynamique entre culture et foi. Des outils seront donc proposés pour une réponse efficiente aux interrogations ou inquiétudes existentielles.

1^{ère} ANNÉE

1^{er} semestre

COURS 1 : Qu'est-ce que la théologie ? (7 séances)

Les diverses définitions seront centrées autour de la théologie comme acte de foi (définir la foi) et nécessité de penser sa foi pour mieux l'approfondir, avec la précision que Dieu en est à la fois le sujet et l'objet. Ensuite, seront posés les fondements de la théologie (Ecritures, Magistère, Tradition) et les différentes relations entre eux. Enfin, au regard du débat entre théologie universelle et théologie contextualisée, seront abordées les problématiques et implications de la théologie africaine et les questions d'inculturation.

COURS 2 : Et Dieu créa le ciel et la terre (6 séances)

Le mystère de la création (*ex nihilo* et bonté de la création) sera présenté en lien avec les diverses interprétations relatives à l'existence du monde (modernes et africaines). Au regard de la bonté de la création, sera évoquée la question du mal, qui taraude l'esprit de l'homme, en toutes les cultures, pour indiquer comment le Dieu chrétien se pose face à cette énigme. A la fin, un accent sera mis sur la place et la responsabilité de l'homme et son rapport à lui-même et à la nature (questions écologiques).

2^{ème} semestre

COURS 1 : L'existence de Dieu : approche philosophico-théologique (4 séances)

Le débat sur l'existence de Dieu sera posé d'un point de vue philosophique de manière à indiquer des traits caractéristiques retenus par la raison comme attributs divins. A l'aune de ceux-ci, seront présentées la figure du Dieu chrétien et sa spécificité face à la nature des différentes quêtes de dieu dans diverses religions ou sagesse. Par ailleurs, seront évaluées les problématiques de l'athéisme, de l'agnosticisme et du tout religieux africain.

COURS 2 : Le mystère de Dieu Un et Trine (7 séances)

La particularité du Dieu Chrétien (Unité et Trinité) sera exposée à partir de la parole de Dieu comme enquête sur la nature des trois personnes et leurs relations internes d'une part et de l'effort ecclésial de systématisation du dogme trinitaire, à travers surtout les conciles de Nicée et de Constantinople d'autre part. Cette présentation permettra d'« explorer la profondeur du mystère trinitaire et sa signification pour le quotidien africain » (*Africae munus* 172), par l'évocation des défis du vivre-ensemble et de communion en Afrique.

2^{ème} ANNEE

1^{er} semestre

COURS 1 : Le mystère de Jésus, vrai Dieu et vrai homme (6 séances)

Les mystères de l'Incarnation (vie et ministère de Jésus-Christ) et de la rédemption constitueront les deux axes pour contempler la figure du Christ, fondamentale pour la foi chrétienne. A cet effet, le recours aux Ecritures et aux divers conciles christologiques soulignera la nature du Christ, vrai Dieu et vrai homme et le sens du salut qu'il nous offre. Le cours permettra de proposer des éléments de réponse aux diverses contestations aussi bien sur la nature divine du Christ (rapport entre humanité et divinité, Jésus historique et Christ de la foi, projet de Jésus de Nazareth) que sur sa figure de rédempteur (unicité et universalité).

COURS 2 : Le péché originel et la Rédemption (6 séances)

Dans l'approche de l'origine du mal, la doctrine du péché originel, aux sources bibliques, constitue un chemin de sens. Formalisée par saint Augustin, elle a souvent été remise en cause au cours des siècles. Si l'homme a été créé bon, d'où a surgi le péché ? En quoi consiste le péché originel ? Comment se transmet-il ? Et quelle est sa relation avec les péchés individuels ?

La réponse à ces interrogations ouvre un aperçu sur la mission du Christ, venu réconcilier l'homme avec Dieu, surtout en une époque où l'homme pense se sauver lui-même. La négation de l'existence du péché originel et, par extension du péché, remet en cause le mystère de la rédemption qui suscite aussi assez d'interrogations. Qu'est-ce que le salut ? Si l'homme n'avait pas péché, le Christ serait-il venu néanmoins le sauver ? Avait-il besoin de mourir sur la Croix pour nous sauver ? Quel est le sens de cette mort ? Comment ce sacrifice unique engage-t-il toute l'humanité ? Comment peut-on collaborer

en toute responsabilité à ce sacrifice qui nous sauve ?

COURS 3 : L'Esprit-Saint, L'Eglise et Marie (7 séances)

Chacun des axes constitue une partie du cours, mais sera traité en lien avec les autres.

Par l'Esprit-Saint, présenté dans son être et sa nature et dans son œuvre dans le monde, sera achevée la présentation des trois personnes de la Trinité et indiquée leur action dans le monde. L'Esprit-Saint est l'âme de l'Eglise.

L'Eglise sera présentée dans ses préfigurations, dans sa nature comme maison du Seigneur, à travers diverses images et catégories et dans sa constitution. Un accent particulier sera mis sur la place et le rôle des laïcs dans l'Eglise.

Marie et l'Eglise entretiennent une relation d'inclusions mutuelles : les attributs de l'une peuvent passer à l'autre. On soulignera la participation de l'une et l'autre à l'œuvre de la rédemption. Marie sera contemplée en ses différents privilèges (Immaculée Conception, Maternité divine, Maternité virginale, Assomption), non seulement pour elle mais aussi pour l'humanité. Pour l'Eglise et Marie, le cours tentera de répondre aux différents points de contestation.

2^{ème} semestre

COURS 1 : Les sacrements et les sacramentaux (6 séances)

L'Eglise vit par les sacrements, acte de Dieu et du Christ, confiés à ses soins. Par les sacramentaux, elle offre en des circonstances particulières la grâce et la présence de Dieu aux chrétiens.

Une présentation générale situera la définition, le mode opératoire et les conditions d'effectivité autant des sacrements que des sacramentaux en précisant la différence entre les uns et les autres.

Dans une deuxième partie, les principaux sacrements seront brièvement étudiés, de même qu'une typologie générale des sacramentaux.

COURS 2 : Les fins dernières et le temps présent (6 séances)

Y-aurait-il quelque chose après la mort ? Si oui, de quelle nature ? Le monde connaîtra-t-il une fin ? Dans une société de plus en plus marquée par le pessimisme malgré les regains de l'espérance, l'idolâtrie de l'avoir et l'oubli ou l'angoisse de la mort, un cours sur l'eschatologie (les fins dernières) est fondamental. La pensée de la mort et la conception de la vie après la mort

offrent à la vie un horizon certain. Nous partirons du germe d'éternité qui existe en l'homme, analysé à la lumière de la résurrection du Christ. Il sera tenu compte, d'une part, des conceptions de la mort et de l'au-delà dans la culture africaine, et, d'autre part, des doutes sur le sens de l'homme diffusés par certains débats théologiques, l'indifférentisme religieux, la montée des messianiques temporels, les perspectives d'un salut intramondain (avec les perspectives de libération), l'approche piétiste, etc.

COURS 3 : La grâce et l'Eucharistie (5 séances)

La vie chrétienne se structure autour de la grâce, entendue comme bonté, miséricorde, secours de Dieu à l'homme pécheur. La théologie de la grâce a été au cœur de vives controverses, toujours actuelles, déjà au 3^{ème} et 4^{ème} siècles (Saint Augustin contre Pélage) et au 15^{ème} et 16^{ème} dans le cadre de la réforme. L'homme peut-il se sauver par lui-même sans le besoin d'une aide surnaturelle de Dieu ? La grâce, à elle seule, suffit-elle ? Quelle est la responsabilité de l'homme dans la quête du salut ? Il est nécessaire de définir ce en quoi consiste la grâce, et ce qu'elle réalise en nous. Comment nous relève-t-elle ? Comment nous élève-t-elle ?

Parmi ces moyens surnaturels que Dieu nous donne, se trouve en une place éminente l'Eucharistie, « source et sommet de la vie chrétienne ». En l'Eucharistie, mémorial et actualisation de l'acte rédempteur du Christ, sont contenues toutes les grâces. La spiritualité eucharistique, ainsi nécessaire à la fécondité de la vie chrétienne, requiert une certaine approche de ce mystère. Comment le pain et le vin deviennent corps et sang du Christ ? Que réalise en l'homme l'Eucharistie ? A quelle mission, la messe à laquelle participent de très nombreux chrétiens en Afrique, assigne-t-il le chrétien ?

HISTOIRE DES PERES ET DE L'ÉGLISE

L'objectif du cours est d'affiner progressivement au contact des grands événements et figures des 2000 ans du christianisme un *sensus ecclesiae* plus disponible à aimer l'Église et plus capable à l'édifier encore aujourd'hui dans la grâce de l'Esprit de Pentecôte.

1^{ère} ANNÉE

1^{er} semestre

COURS 1 : L'Église en fondation (Siècles I-III) (5 séances)

En retraçant les grandes lignes des trois premiers siècles de l'Église, le cours visera à mettre en évidence les premiers défis théologiques, moraux et spirituels rencontrés par l'Église naissante. Ainsi, les problématiques suivantes seront particulièrement étudiées avec une insistance sur leurs résurgences variées dans nos jeunes Églises en Afrique : 1- Vie chrétienne et vie socio-politique (Persécutions, Didachè et Diognète) ; 2- Marcion et la formation du canon néo-testamentaire ; 3- Montan et le prophétisme ; 4- Défense de la foi contre les juifs, les païens et les hérétiques (Justin, Irénée de Lyon, Origène et Tertullien).

2^{ème} semestre

COURS 2 : L'Église définit sa foi (Siècles IV-IX) (5 séances)

L'Église, sortie des persécutions par l'édit de Milan (313), affronta de graves tensions internes dans le processus de l'élaboration et de la formalisation de l'expression de sa foi. Pour relire l'histoire de cette période de façon dynamique et en constituer des outils de discernement de l'orthodoxie, les binômes suivants seront étudiés : Arius-Athanase ; Nestor-Cyrille d'Alexandrie ; Donat-Augustin ; Pelage-Augustin ; Islam-Christianisme...

2^{ème} ANNÉE

1^{er} semestre

COURS 3 : L'Église se réforme (Siècles X-XVIII) (4 séances)

Les fragilités laissées par le schisme entre l'Orient et l'Occident (1054) d'une part, et l'appel à la croisade lancé par le Pape Urbain II (1095) d'autre part, inaugurent une nouvelle ère où les ombres de la chrétienté apparaissent épaisses. L'Inquisition tant épiscopale que papale s'impose dans la défense de

l'orthodoxie. Et la naissance des Ordres mendiants (Ordre de saint Dominique – Ordre de saint François d'Assise) comme aussi la compagnie fondée par saint Ignace de Loyola se présentent, entre autres, comme une tentative de réforme à l'intérieur de l'Eglise. Luther initie la sienne de l'extérieur, celle qui portera au protestantisme. Le concile de Trente (réponse ecclésiale à l'esprit de réforme), suivi de la dynamique missionnaire, permet de redécouvrir la vraie identité de l'Eglise.

2^{ème} semestre

COURS 4 : L'Eglise en mission (Siècles XIX – à nos jours) (4 séances)

Avec la révolution industrielle et la découverte des nouveaux mondes, l'Eglise connut un réveil missionnaire aux fruits abondants. Le cours insistera sur l'esprit du modernisme et la réaction catholique ; la question ouvrière et les débuts de la doctrine sociale de l'Eglise ; les grandes problématiques des conciles Vatican I et II ; l'évangélisation de l'Afrique et en particulier du Bénin ; les nouveaux champs de missions pour l'Eglise aujourd'hui (En Afrique comme en Occident).

VIE DE FOI et CULTURE GENERALE

Philosophie de la Religion (5 séances)

Ce cours expose la rationalité du christianisme de manière à faire ressortir la spécificité du langage chrétien de la foi grâce à la précision philosophique du vocabulaire théologique d'une part, et l'ouverture à l'implication existentielle de la foi chrétienne sur la vie du croyant d'autre part. Deux objectifs spécifiques sont ainsi poursuivis : l'initiation au vocabulaire classique de la théologie catholique à partir des concepts philosophiques en précisant leur réappropriation théologique et l'initiation à la philosophie du christianisme comme phénoménologie du vécu religieux.

Latin (4 séances)

Cette initiation vise à faire découvrir cette langue de l'Eglise. Il s'agit essentiellement de rendre les apprenants a) capables de la lire et b) familiers à certains mots souvent rencontrés dans les cours de théologie, et à quelques prières et chants de la tradition ecclésiale.

Pour le reste, voir le tableau de synthèse.

Elle est consacrée à la révision et à l'approfondissement théologique appliquée, à partir des acquis des deux premières années et par des ateliers de travail. L'effectif des divers groupes sera retenu de manière à favoriser la participation active de chaque disciple.

Le programme comporte trois axes : révision ; étude de thèmes et rédaction d'un mini-mémoire.

1. Révision

A chaque module enseigné durant les deux premières années est affectée une heure de révision. Elle consiste à dégager l'essentiel à garder : Bible (8h) ; Théologie (14h) ; Histoire (4h) ; Liturgie (4h) ; Spiritualité (4h) ; Morale (4h).

Le professeur pourrait

a) demander à un groupe ou à une personne de faire un résumé du cours en 15 minutes, des questions en 15 minutes ; et à la fin, il offre son résumé par rapport aux axes majeurs ;

b) ou présenter directement un résumé suivi de questions.

2. Etude de thèmes

Sept à neuf thèmes sont travaillés en perspective pluridisciplinaire. L'enseignant se présente comme un véritable tuteur.

L'étude d'un thème, en trois séances de 3h, sous l'animation d'un enseignant, se déploie ainsi :

- Une séance de présentation : elle consiste à exposer le thème sous différents axes (biblique, patristique, théologique, historique, liturgique, éthique, etc.). De cette présentation, sont dégagés des sous-thèmes pour des travaux de recherche en groupes.

- Une séance d'exposé (30 mn de présentation et 30 mn de débats). Les groupes d'exposés seront composés de 3 ou 4 personnes au maximum.

- Une séance de débat général et de synthèse offerte par l'enseignant chargé du thème.

Les thèmes en étude sont :

- a) Dieu et l'homme : la grâce et la collaboration à la grâce
- b) Entre l'idéal et la réalité : Analyse de quelques cas éthiques / La sainteté dans le mariage / Le chrétien dans la société
- c) La mystique chrétienne : Le discernement des esprits / Les anges : nature et mission / Exorcisme / La souffrance : approches chrétiennes
- d) L'engagement chrétien : entre histoire et eschatologie
- e) Etude d'un cas d'inculturation (sacrement, rite, etc.)
- f) Eglise, Mission, Monde, etc.
- g) Etude d'un personnage biblique
- h) Etude d'un auteur / méthodologie théologique
- i) Réflexion théologique personnelle

3. Un mini-mémoire

A la fin, le disciple dispose de 3 mois pour un petit travail de mémoire de 25 pages au moins et 50 pages au plus, sous la direction d'un enseignant. Le mémoire est présenté selon des conditions bien définies.

NOS ACTIVITES

Les cours (la présence est un critère déterminant de validation)

La dynamique est théologique et pastorale, théorique et pratique. Les cours visent à fournir des instruments pour connaître, vivre, exposer et défendre sa foi, de manière cohérente et rationnelle, au regard des enjeux de la société et de la culture.

Les récollections et retraites (présence nécessaire)

Des récollections sont organisées, pour tous, au début des rentrées, pour les fêtes de Noël et de Pâques.

Des retraites fermées (trois ou quatre, de trois jours ou d'une semaine) sont également proposées. Il est vivement conseillé à chaque disciple, durant le temps de son initiation, de s'inscrire à l'une au moins et à deux au plus.

Sous la responsabilité de l'aumônerie, des groupes peuvent organiser des récollections ou retraites entre eux.

L'accompagnement institutionnel

Echange personnel relatif à la formation avec des prêtres préposés à ce service, à des jours et heures définis, dans les locaux de l'Ecole. Il est vivement recommandé à chaque disciple de rencontrer au moins une fois par an un prêtre pour l'évaluation de sa formation.

***Dies academicus* (présence vivement recommandée)**

Une conférence inaugurale, au début de chaque année sur un thème d'actualité.

Les Mercredis de l'EITP (*ad libitum*)

Conférences ou communications académiques ou spirituelles sur divers sujets : elles sont présentées à l'école ou sur des paroisses.

Cet espace est ouvert aussi aux disciples qui souhaiteraient présenter en équipe de deux ou trois, des communications ou conférences relatives à leur domaine de compétence, à la lumière de la foi et sous la responsabilité d'un enseignant.

Les Soirées/Matinées d'échanges (ouvertes à tous et *ad libitum* ou avec invités ciblés selon les thèmes)

C'est le déploiement de la dynamique pastorale de l'Ecole ; échanges entre professionnels ou sur un thème d'actualité.

Les Emissions EITP (en partenariat avec des chaînes de télévision et de radio)

Vulgarisation de la formation théologique et pastorale de l'EITP, sur des questions majeures de foi et de vie de foi.

La Voix de l'EITP

Courts documentaires vidéo de 5 à 7 minutes sur la vie de foi, les fêtes liturgiques, et ses implications, en partant des enracinements bibliques, patristiques, théologiques, etc.

La Revue Culture – Foi – Raison (CFR)

Des publications scientifiques dans une approche pluridisciplinaire sur les grands enjeux sociaux, politiques et ecclésiaux de l'Afrique à partir de la foi et de ses implications.

DISPOSITIONS POUR FRAIS ACADEMIQUES

Le respect des délais favorise une organisation sereine de la formation.

1^{ère} année

	Montant	Echéance
Frais d'inscription	10.000 F	Le non paiement signifie non inscription. <i>Dernier délai : 31 août 2021.</i>
Frais académiques	100.000 F	1 ^{ère} tranche : 60. 000 F à payer avant le 14 septembre 2020. 2 ^{ème} tranche : 25.000 F à payer avant le 4 janvier 2021. 3 ^{ème} tranche : 15.000 F à payer avant le 8 avril 2021.

2^{ème} année

	Montant	Echéance
Frais d'inscription		L'acquittement total des frais de la 1 ^{ère} année est indispensable pour l'inscription à l'année 2020-2021.
Frais académiques	110.000 F	1 ^{ère} tranche : 60. 000 F à payer avant le 14 septembre 2020. 2 ^{ème} tranche : 35.000 F à payer avant le 4 janvier 2021. 3 ^{ème} tranche : 15.000 F à payer avant le 8 avril 2021.

Les cours en formule modulaire

- Le coût des cours de 6 à 7 séances s'élève à 10 000 F et celui de 3 à 4 séances 7 000 F.
- Pour les modules de théologie et de Bible, les cours d'introduction générale sont vivement recommandés.
- La composition des devoirs est possible mais pas obligatoire.
- Pour passer à la formation normale, le tarif annuel régulier sera payé et les cours suivis seront homologués par une notification écrite et signée de la direction académique et du service financier.
- La fin de formation en formule modulaire est validée par une attestation de formation de l'administration.

NORMES GÉNÉRALES

« Tout ce qui est vrai et noble, tout ce qui est juste et pur, tout ce qui est digne d'être aimé et honoré, tout ce qui s'appelle vertu et qui mérite des éloges, tout cela, prenez-le en compte » (Ph 4,8).

Une bonne tenue (non usage du téléphone portable en cours, témoignage chrétien convenable) au cours, durant les devoirs ou examens et à l'école est signe de respect de soi et de charité envers les autres.

1) La nature de la formation et des apprenants

a) De la formation à l'EITP

La formation à l'EITP est une initiation. A cet effet, elle compte communiquer des aptitudes à la réflexion théologique et pastorale. Les cours sont validés par étapes : la validation par la présence régulière est la plus déterminante ; ensuite celle des devoirs ou examens ou travaux de recherche et enfin celle de l'examen final, du travail de recherche et de la participation au pèlerinage.

b) Des caractéristiques des apprenants

Les apprenants se déterminent librement en trois diverses catégories : auditeurs, habitués et disciples.

Les auditeurs : ils suivent les cours de façon libre, des modules ou toute la formation. Ils ne se soumettent pas aux devoirs et examens ; mais la présence est nécessaire. A la fin de leur formation, ils ont une *attestation d'auditeur* pour les modules suivis ou pour la formation. Seuls ceux qui ont suivi toute la formation participent à la cérémonie académique.

Les habitués : Ce sont les auditeurs qui ont validé certains modules par les devoirs. A la fin de leur formation, ils ont un *certificat de participation*.

Les disciples : ils suivent toute la formation et valident tous les modules autant par la présence que par les devoirs et l'examen final. Ils ont une authentification de fin de formation.

A la fin de la deuxième année, les disciples sont soumis à un Examen Général de fin de formation (écrit) en Bible, Théologie, Questions Générales (Histoire, Vie de foi, Culture générale) et si possible oral. Par cet examen, ils rendent compte de leurs acquis des deux années. Ils rédigent seul ou en groupe un petit texte de 20 à 25 pages sur un sujet de leur choix, avec l'accompagnement d'un enseignant.

2) Les divers axes de validation

a) Les validations par la présence

Pour la fréquence,

Sur les modules de 7/8 séances, au moins 5 séances sont nécessaires pour les valider ; pour 4 séances suivies, un rattrapage de 2 séances.

Sur les modules de 6 séances, au moins 4 séances pour valider. Pour 3 séances manquées, un rattrapage de 2 séances.

Sur les modules de 4 ou 3 séances, au moins 2 séances sont nécessaires pour la validation. A une seule séance, le cours est repris.

De façon générale, chacun pourrait gérer ses absences en suivant le même cours dispensé en un autre groupe. Au cas échéant, il faudrait toujours informer le secrétariat administratif.

Les programmes de cours seraient proposés de manière à favoriser une telle flexibilité.

Par ailleurs, des cours particuliers de rattrapage pourraient être organisés, en formules détachées ou en combinaison avec la formule spéciale : ils seraient payants.

b) La validation par les devoirs

Chaque module de Bible et de Théologie est évalué par un devoir de recherche (individuel ou en groupe) et/ou un DST pour vérification des notions ou techniques nécessaires à connaître.

Les modules d'histoire sont évalués par des devoirs de recherche (individuel ou en groupe).

Les modules de morale et de liturgie sont évalués, par mode de QCM ou de questions réponses.

Les modules de Culture Générale sont validés par des travaux de groupe ou des épreuves orales en groupe.

Il n'y a pas d'évaluation pour les cours de spiritualité ou de droit canon.

Autres normes :

- Tout(e) inscrit(e) est tenu(e) d'achever son initiation au plus en trois ans consécutifs. Les cas exceptionnels n'excéderont pas quatre ans.
- Qui abandonne sans raison l'initiation pendant trois mois est prié de reprendre son année.
- A la fin de la première année, la possibilité régulière de s'inscrire en 2^{ème} année est liée à la validation du statut d'auditeur.

- Les rattrapages de cours durant la même année académique ne sont assortis d'aucune charge supplémentaire. Mais les rattrapages, après l'année régulière de cours, sont soumis à des frais déterminés au début de chaque année.

Serva ordinem et ordo servabit te.
(Sers l'ordre et l'ordre te servira.)

CALENDRIER ACADÉMIQUE 2020/2021

14 septembre 2020	Rentrée
15 septembre 2020	Début des cours
28 novembre 2020 (16h -18h 30)	Soirée Théologique suivie des Premières Vêpres de l'Avent (19h)
12 décembre 2020	Fin des cours de la 2 ^{ème} promotion
13 décembre 2020	Conférence d'Avent
Samedi 19 décembre (10h 30 -13h) Mardi 22 décembre (16h à 18h 45 / 19h – 21h 45)	Récollecion de Noël
20 décembre 2020	Pèlerinage Aux sources de la foi (2 ^{ème} année)
Du 22 décembre au 3 janvier	Congés de Noël
Lundi 4 janvier 2021	Reprise des cours
9 janvier 2021	<i>Dies academicus</i>
Du lundi 18 au lundi 25 janvier 2021 Mercredi 20 janvier 2021 à 19h - 21 h	Semaine de l'unité chrétienne Conférence ou célébration œcuménique
Mardi 2 février 2021 (19h) Samedi 6 et Dimanche 7 février:	Fête de l'EITP : Ouverture 3 ^{ème} année Foire de la Solidarité
14 mars 2021	Conférence de carême
25 mars 2021 (16h à 18h 45 / 19h – 21h 45) 27 mars 2021 (10h à 13h)	Récollecion pour Pâques
27 mars au 7 avril	Congés de Pâques
Jeudi 8 avril 2021	Reprise des cours
4 avril 2021	Solennité de Pâques
8 avril 2021	Reprise des cours
17 avril 2021	Cérémonie académique de fin d'initiation de la 2 ^{ème} promotion
25 avril 2021	Messe d'envoi en mission
27 juin	Pèlerinage Aux sources de la foi (1 ^{ère} année)
31 juillet 2021	Fin des cours (1 ^{ère} année)
1 ^{er} Septembre – 31octobre 2021	Reprise et fin des cours (2 ^{ème} année)
16 septembre 2021	Rentrée (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)

PRIERES

1

Seigneur mon Dieu,
autant que tu m'as donné de le pouvoir, je t'ai cherché ;
j'ai désiré voir par l'intelligence ce que je croyais.
Devant Toi est ma force et ma faiblesse ;
garde ma force, guéris ma faiblesse.
Devant Toi est ma science et mon ignorance :
là où Tu m'as ouvert, accueille-moi quand je veux entrer ;
là où tu m'as fermé, ouvre quand je viens frapper.
Que ce soit de Toi que je me souviene,
Toi que je comprenne,
Toi que j'aime.
Augmente en moi ces trois dons,
jusqu'à ce que Tu m'aies réformé tout entier. Amen !
(Saint Augustin [+430], *La Trinité*, XV, XXVIII, 51)

2

Seigneur Dieu,
donne-moi, le vrai sens des mots,
la lumière de l'intelligence et la foi en la Vérité,
afin que ce que je crois, je sache le dire aux hommes.
J'implore le secours de ta miséricorde afin que, du souffle de ton Esprit,
tu gonfles les voiles de ma foi
et que tu me pousses à prêcher partout ton saint Nom.
Pauvre, j'implore ce qui me manque.
Conserve, je t'en supplie, sans aucune souillure cette religion
en laquelle je crois et,
jusqu'au dernier souffle de mon esprit,
accorde-moi de rendre ce témoignage de ma conscience. Amen !
(Saint Hilaire de Poitiers [+367], *La Trinité*, I, 12.37 et XII, 57)

« L'Église en Afrique a-t-elle formé suffisamment les laïcs, pour les rendre capables d'assumer toutes leurs responsabilités civiques et de réfléchir sur les affaires d'ordre socio-politique à la lumière de l'Évangile et de la foi en Dieu ? C'est un devoir pour les chrétiens d'exercer une influence sur le tissu social, pour transformer les mentalités et les structures de la société de telle sorte qu'elles reflètent mieux les desseins de Dieu sur la famille humaine. C'est pourquoi j'ai souhaité pour les laïcs une formation complète, qui les aide à mener une vie pleinement cohérente. Pour les disciples authentiques du Christ, la foi, l'espérance et la charité ont leur influence sur le comportement dans toute activité, toute situation et toute responsabilité. Puisque « évangéliser c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même », les chrétiens doivent être formés à vivre les implications sociales de l'Évangile de telle sorte que leur témoignage devienne un défi prophétique à tout ce qui nuit au vrai bien des hommes et des femmes d'Afrique, de même que de tous les autres continents. »

Ecclesia in Africa, n° 54